



## Lettre Info juin 2020

**Chères adhérentes, chers adhérents,**

Nous espérons tout d'abord que vous allez bien.

C'est en effet dans un contexte très particulier que nous subissons depuis la mi-mars et sur lequel il n'est nul besoin d'épiloguer, les médias s'en chargent.

Notre saison en cours était pourtant pleine de promesses, de par le nombre de ses adhérents (706), mais aussi par un regain de participants dans chacune de nos activités.

La création d'un atelier théâtre sous l'impulsion de Catherine Baudouin, Martine Wiart et Marie Thobie est venue compléter le panel de nos disciplines.

Cette deuxième lettre d'information de la saison prend le relais de celle de novembre 2019. Elle a pour but de faire le point sur les faits qui se sont déroulés depuis cette date, mais surtout des nombreuses annulations pour cause de pandémie :

- Le 31 janvier 2020, le « repas de l'Amitié », (ancien repas de la galette) a rassemblé 134 convives à Forest avenue à Sion dans une ambiance très festive, grâce au talent de nos musiciens et animateurs Jean-Jacques (Dubé) et Yvon (Brisson). Encore merci pour ces bons moments partagés.
- Le 18 mars 2020, l'interclubs du Poirée sur Vie n'a pas eu lieu confinement oblige. 17 participants s'y étaient inscrits et ont tous été remboursés.
- Le 31 mars 2020, interclubs à Chantonay annulé.
- Le 2 avril sortie Rando à la journée à Jard sur mer, annulée. Tous les chèques ont été restitués.
- La comédie musicale de St Jean de Monts et le spectacle INDEX ont aussi été annulés. Les chèques n'ont pas été encaissés et seront restitués aux

personnes qui le souhaitent. Lily (Eliane Durand) a noté la mention "ANNULE" sur chacun d'entre eux.

- Le Séjour Rando à Saint-Gery-Vers dans le Lot, qui devait avoir lieu du 24 au 30 mai 2020 a été annulé, avec remboursement intégral des inscrits. Nous avons opté pour cette solution qui nous dégage de tout risque financier. Nous devons remercier Léon qui s'était particulièrement investi dans l'organisation de ce séjour. Il nous reste à espérer que la situation redevienne normale afin de pouvoir le reprogrammer l'année prochaine.
- Pique-nique du 29 juin : pourrons-nous le maintenir ? Nous vous tiendrons informés d'ici là.
- **Voyage touristique en Cornouaille Bretonne « Tréboul Douarnenez » du 13 au 19 Septembre 2020. Ce séjour est maintenu et nous croisons les doigts pour qu'il aille à son terme. Ce serait un excellent moyen de relancer la prochaine saison.**

Revenons à présent sur la période "confinement" qui a interrompu l'ensemble de nos activités, mais pas celles de la gestion de l'association.

Notre priorité a été de gérer nos 3 professeures (Gym, Tai chi, Yoga), avec maintien du salaire jusqu'à fin mars, puis mise en activité partielle de notre professeure de gym salariée.

Nous avons également souhaité maintenir le lien, avec nos adhérents privés d'internet, ainsi que pour les plus âgés en pratiquant un appel téléphonique par les membres du comité directeur.

Sous l'impulsion de Daniel (Vautrin), notre « Monsieur informatique », des masques ont été réalisés par 6 couturières du club (Anne-Marie GUERIN, Chantal GUERY, Jeannine RABILLER, Laurence HOREL GAUMY, Monique Brisson et Marinette Chaigneau) et distribués par ses soins à ceux qui en avaient fait la demande. Un grand merci à elles et à lui.

Enfin, certaines décisions ont été prises pour dédommager nos adhérents privés d'activités :

1°) Tai-chi, les chèques du dernier trimestre ( 40 euros) ne seront pas encaissés et remboursement de 40 euros pour ceux qui avaient réglé l'année entière,

2°) Yoga, remboursement de 15 euros sur la licence en cours,

3°) Cas particuliers des inscriptions postérieures au 31/12/2019 :

- Rembourser intégralement les 2 adhérents de mars,

- Pour les 4 gym, remboursement de la moitié du supplément soit 20 euros + part club (14 euros),

- Pour tous les autres (soit 12 adhérents), remboursement de la part club (14 euros).

Pour information, nous avons sollicité notre fédération (FFRS), pour le remboursement de sa part, soit 20€, sans réponse à ce jour.

Nous remercions tous notre trésorière Christine pour le travail occasionné.

Si toutefois vous aviez été oubliés, n'hésitez pas à nous contacter.

4°) Pour tous les autres adhérents (2019 / 2020), nous pratiquerons une réduction de la cotisation 2020 / 2021 comme suit :

- Loisirs (-4 euros), soit 10 euros l'adhésion,
- Sports (-4 euros), soit 38 euros l'adhésion,
- Gym (-14 euros), soit 29 euros le supplément.

Ce geste "commercial" fera l'objet d'une provision sur l'exercice en cours.

Concernant nos activités, les dernières déclarations du gouvernement ne nous permettent pas de les reprendre compte tenu des contraintes qui subsistent (nombre de participants et distance). Cependant, rien ne vous empêche à titre personnel, ainsi qu'avec ceux que vous connaissez de pratiquer sous votre responsabilité vos activités, dans le respect des directives locales et nationales.

### **Adhésions pour la saison 2020 - 2021**

La situation sanitaire actuelle nous amène à modifier l'organisation des adhésions pour cette nouvelle saison afin de garantir la sécurité des adhérents et celle des bénévoles qui assurent les séances d'inscription.

Nous vous présentons ci-après l'organisation qui sera mise en place à cet effet.

Pour alléger au maximum le nombre d'adhérents présents lors des journées d'inscriptions prévues début septembre 2020 et limiter ainsi les risques sanitaires, nous demandons à tous ceux qui utilisent internet de privilégier le renouvellement de votre adhésion par courrier. Pour les autres, des journées d'inscriptions sont programmées en septembre salle de la Vie, programmation qui tient compte des contraintes sanitaires :

- le 8 septembre 2020 : pour les personnes dont les noms vont de A à H,
- le 9 septembre 2020 : réservé aux nouveaux adhérents,
- le 10 septembre 2020 : pour les personnes dont les noms vont de I à P,
- le 22 septembre 2020 : pour les personnes dont les noms vont de Q à Z,
- le 23 septembre 2020 : réservé aux nouveaux adhérents,

le 24 septembre 2020 : pour les retardataires et autres....

Rappel : pour pouvoir participer à nos activités à partir du 1er octobre, il est impératif d'être en possession de sa licence au plus tard le 30 septembre.

D'ores et déjà, prenez date pour le 13 octobre 2020, date de notre prochaine assemblée générale.

Pour ceux qui n'ont pas internet, vous pouvez nous contacter au [06 86 38 52 50](tel:0686385250).

Le Comité Directeur

*Nota : merci aux personnes qui ont reçu un chèque du club, en remboursement des annulations précédemment mentionnées, de le remettre rapidement en banque pour permettre à notre trésorière de finaliser l'exercice comptable au 30 juin 2020.*

Le Comité Directeur

**Club de l'Amitié**

Merci de ne pas cliquer sur Unsubscribe

[Unsubscribe](#)